



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 036-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.49

Déposée le : 07.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Feuz (Bern, UDC) (porte-parole)
Schori (Bern, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 10.03.2022

N° d'ACE : 671/2022 du 22 juin 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Rejet**

Nouveau contournement judicieux et écologique par le sud pour décharger la très fréquentée route principale Freudenbergerplatz-Ostring-Burgernziel-Thunstrasse-Kirchenfeldstrasse-Monbijoubücke-Eigerplatz

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. Prendre, avec les responsables de l'OFROU, les mesures nécessaires pour lancer rapidement la planification d'un contournement par le sud ;
2. S'engager auprès des instances compétentes pour qu'un processus de participation puisse être organisé à temps dans la région concernée par ce contournement.

Développement :

L'axe de circulation Freudenbergerplatz-Ostring-Burgernziel-Thunstrasse-Kirchenfeldstrasse-Monbijoubücke-Eigerplatz est souvent très fréquenté. Les embouteillages y sont quotidiens, et les conséquences négatives sont une réalité. Les progrès de la mobilité électrique ne changeront pas la situation. L'OFROU prévoit un contournement au nord de la ville de Berne et espère ainsi canaliser le trafic. Ce projet est complexe et très exigeant du point de vue de la planification. Diverses questions délicates au niveau du droit et de la planification risquent de se poser, en particulier à proximité du Zentrum Paul Klee.

Indépendamment de l'issue de ces planifications et des décisions, il importe d'envisager au sud de la ville de Berne également un contournement judicieux du point de vue de l'environnement pour les prochaines générations (contournement sud), c'est-à-dire de reprendre les réflexions antérieures afin de réaliser ce contournement à moyen ou à long terme et de délester le quartier de Kirchenfeld du trafic de transit. Le projet proposé aura une influence sur la qualité de vie de

la population de ce quartier. C'est pourquoi le Conseil-exécutif est invité à s'engager, en collaboration avec les instances compétentes, pour qu'un processus de participation soit lancé dans cette zone parallèlement à la planification du contournement sud.

Justification de l'urgence : étant donné la planification en cours de l'OFROU, cette demande doit être soumise rapidement aux services responsables. Une action rapide s'impose si l'on veut que les demandes puissent être présentées dans les temps. En tergiversant, le canton prendrait le risque que cette question importante ne puisse plus être prise en considération.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif est conscient de l'importance du bon fonctionnement du système routier et des transports publics dans la région bernoise. En 2008, le système global des transports de la région de Berne a été analysé dans le cadre d'un examen d'opportunité (EO)¹ approfondi et différentes variantes évaluées en vue du développement du système. Plusieurs variantes de contournement par le sud permettant de délester l'agglomération bernoise du trafic ont été examinées. Un contournement sud avec une connexion à l'A12 et l'A6 et desservant Köniz, l'aéroport de Belp et Belp Sud serait en grande partie souterrain en raison de la topographie défavorable et engendrerait des coûts importants. En 2008, ces coûts ont été estimés à 3,1 milliards de francs. Au vu du contexte actuel, le montant devrait être bien plus important encore (exigences légales et techniques plus élevées, renchérissement, etc.), sans compter un rapport coût-efficacité manifestement insuffisant. Les nouveaux critères de financement des routes nationales du programme de développement stratégique des routes nationales (PRODES RN) définis entre-temps par la Confédération affaibliraient encore plus le rapport coût-efficacité.

Du point de vue du trafic, un contournement par le sud n'apporterait pas les améliorations escomptées entre la Freudenbergerplatz et la Eigerplatz, le trafic en provenance et en direction du centre étant très élevé sur cet axe. Il ne résoudrait pas non plus les problèmes de capacité au sud et au nord du réseau de routes à grand débit (RGD). De plus, un tel contournement ne contribuerait pas à une harmonisation de l'urbanisme et de l'environnement, et le problème de la traversée de l'Aar dans la zone Rubigen–Belp reste irrésolu. L'EO en a conclu qu'il serait peu probable de trouver une solution viable dans ce contexte.

Pour ces raisons, l'option d'un contournement sud dans le cadre de l'EO a été rejetée. Les étapes d'aménagement servent de base aux améliorations prévues sur les routes nationales de la région de Berne (aménagement du tronçon Wankdorf–Schönbühl, contournement Berne Est et réaménagement de la jonction de Wankdorf). Un contournement sud remettrait en question ces étapes. La planification et l'étude de nombreux projets sont déjà très avancées, et une remise en question de ces derniers en raison de l'évaluation d'un contournement sud retarderait considérablement leur réalisation. Le contournement Berne Est serait particulièrement touché, des frais de planification étant déjà engagés. À cela s'ajoute le fait que l'option d'un contournement par le sud ne figure ni dans l'arrêté sur le réseau des routes nationales de la Confédération ni dans aucune planification au niveau national, cantonal ou régional.

Les autorités de la Confédération, du canton et de la ville de Berne abordent les problèmes de trafic sur l'axe Freudenbergerplatz-Ostring-Burgernziel-Thunstrasse-Kirchenfeldstrasse-Monbijoubücke-Eigerplatz évoqués par les motionnaires par le biais de différentes mesures (contournement Berne Est, réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence entre Wankdorf et Muri, correction de la Thunstrasse à Muri), améliorations sur l'axe Eigerplatz–Thunplatz–Ostring). Ces mesures contribuent déjà grandement au délestage du trafic dans cette zone.

¹ ZMB Bern Gesamtsynthese, Schlussbericht, 28. Mai 2008

Pour les raisons qui précèdent, le Conseil-exécutif propose le rejet de la motion et s'en tient à la planification et à la réalisation des étapes d'aménagement des routes nationales en cours dans la région de Berne. Il continue à s'engager auprès de la Confédération pour qu'une participation convenable soit assurée dans le cadre de ces projets. Le projet de contournement de Berne par l'est est un bon exemple à ses yeux.

Destinataire

– Grand Conseil